

# Revue de presse 2020



***Cliquez sur les titres du sommaire pour accéder directement au contenu de l'article.***

## Travaux

- [La Bouëxière Lancement des travaux de cartographie Ouest France 20-21 juin 2020](#)
- [Travaux avenue des Onglées, rue Saint Georges Ouest France 5 octobre 2020](#)

## Effacements

- [Fougères Effacements de réseaux La Chronique républicaine 16 janvier 2020](#)
- [Travaux d'effacements à Minihic-sur-Rance Ouest France 29 décembre 2020](#)

## Eclairage public

- [Retiers L'éclairage public rénové et plus économe Ouest France 14 juillet 2020](#)
- [Retiers Rénove son éclairage public Le journal de Vitré 24 juillet 2020](#)
- [Saint-Germain du Pinel Un abris bus sécurisé Ouest France 1er novembre 2020](#)

## Mobilités

- [18 stations au GNV pour la Bretagne La lettre économique de Bretagne 8 juillet 2020](#)
- [Village des mobilités Ouest France 14 septembre 2020](#)
- [Entretien : En Ille-et-Vilaine : « l'immatriculation des véhicules électriques est en forte hausse » Ouest France 26 octobre 2020](#)
- [A Rennes, Zephir Livraison anticipe les ZFE avec des utilitaires électriques ZEF 2 novembre 2020](#)
- [2 bornes électriques à Louvigné et Saint-Georges Ouest France 5 novembre 2020](#)

## Instances

- [Olivier Dehaese, nouveau président 7 jours 2 octobre 2020](#)



# Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,  
notre énergie aussi

## SEM Energ'iv

- [Innovations et territoire La Gazette des communes 13 janvier 2020](#)
- [Le mensuel janvier 2020](#)

## Photovoltaïque au sol

- [Langoët 75m<sup>2</sup> de champs photovoltaïque près de la Marie Ouest France 15-16 février 2020](#)
- [Energie photovoltaïque, la commune de Langoët expérimente une boucle énergétique locale Bretagne économique 7 septembre 2020](#)
- [Une boucle d'autoconsommation collective à Langoët la lettre API 17 septembre 2020](#)
- [De l'électricité made in Langoët pour les habitants Ouest France 18 septembre 2020](#)
- [Langoët Le tracker solaire a été inauguré 21 septembre 2020](#)
- [Comment mettre en place un circuit local d'énergie renouvelable ? Les clés de la transition énergétique décembre 2020](#)
- [Acquisition d'une centrale photovoltaïque au sol par Energ'iv : un levier pour dynamiser le territoire TECSOL 3 décembre 2020](#)
- [Ille-et-Vilaine : Le plus grand parc photovoltaïque pousse sur un ancien site d'enfouissement de déchets 20 minutes 8 décembre 2020](#)
- [Energ'iv acquiert une centrale photovoltaïque au sol PV magazine 8 décembre 2020](#)

## Ombrières photovoltaïques

- [Liffré-Cormier – Val-d'Ille-Aubigné Le nouveau parking produira de l'électricité OF 14 octobre 2020](#)
- [L'entreprise See you sun se développe avec la mobilité électrique Ouest-France 26 octobre 2020](#)

## Eolien

- [Un parc éolien citoyen en projet à Lanrigan Le pays malouin 8 octobre 2020](#)

## Photovoltaïque sur toiture

- [Centre multi activité de Liffré Une centrale photovoltaïque sur le toit Chronique républicaine 15 octobre 2020](#)
- [Installation de panneaux solaires sur toiture Pacé Ouest-France 4 décembre 2020](#)

## Hydrogène

- [Redon agglomération Projet hydrogène : l'agglomération pose ses fondations Les infos Pays de Redon 25 novembre 2020](#)
- [Redon La filière hydrogène, un risque financier assumé Ouest-France 25 novembre 2020](#)

## La Bouëxière

### Lancement des travaux de cartographie



*Sophie Lanternier, chargée de communication ; Gilbert Le Rousseau, adjoint ; Stéphane Piquet, le maire ; Nathalie Beaudoin, chargée de projet ; Loïc Godet, vice-président SDE 35, Alexis Ruaud, géomètre ; Tanguy Garmond, géodésien.*

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les travaux topographiques pour élaborer le Plan corps de rue simplifié (PCRS) démarrent cette semaine avec la mise en place de 27 balises. Un PCRS est un plan topographique qui permet de visualiser précisément les différents éléments visibles d'une rue (plaques d'égout, bâti, clôture, végétal entre autres).

« **En Ille-et-Vilaine, le syndicat d'Énergie 35 s'est porté volontaire pour piloter la réalisation de ce PCRS auprès des collectivités et partenaires concernés** », précise Loïc Godet, vice-président du SDE 35.

Le PCRS intervient dans le cadre de la réforme « anti-endommagement des réseaux » de 2012 dont l'objectif est de fiabiliser les échanges entre partenaires pour réduire les risques d'accidents liés aux travaux de

proximité de réseaux fixes. À ce titre, toutes les communes pourront accéder à ce référentiel via leur intercommunalité

Une orthophotographie (PCRS en images) est réalisée, hors Rennes Métropole, par l'Institut national de l'informatique géographique et forestière (IGN).

Ainsi, une équipe détermine l'emplacement précis des balises qui sont matérialisées au sol par un rond de couleur noire de 15 centimètres de diamètre et une couronne de couleur blanche de 15 cm.

Prochainement, un avion effectuera des prises de vues au-dessus de la commune pour effectuer l'acquisition du PCRS image, la commune étant particulièrement concernée puisqu'une balise a été matérialisée jeudi, place de l'Europe.

## À l'agenda de vos communes

---

Annoncez gratuitement vos événements sur : [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr)

### Acigné

#### Je veux vivre avec vous - Ciné Débat en présence de la réalisatrice

Ciné-débat. La réalisatrice morbihannaise Kristell Menez accompagne son documentaire «Je veux vivre avec vous» qui se déroule dans un centre social de Rennes, où des personnes immigrées et réfugiées apprennent le français lors d'un atelier de théâtre. En présence de Olivier Botrel metteur en scène de l'atelier.

**Mercredi 7 octobre**, 20 h 30, Cinéma Le Foyer. Payant.

#### Travaux avenue des Onglées, rue Saint-Georges

Réunion publique. Eau du bassin rennais collectivité, le syndicat départemental d'énergie (SDE35) et Rennes Métropole, ont fait part de leur intention de procéder préalablement au renouvellement ou à

effacement de leurs réseaux. Ces travaux devraient débuter fin 2020 et seront présentés lors de cette réunion.

**Mercredi 7 octobre**, 18 h 30, salle Glenmor, la Passerelle. Inscription avant le 7 octobre. Contact : 02 99 04 30 00, [mairie@ville-acigne.fr](mailto:mairie@ville-acigne.fr), <http://www.acigne.fr>

#### À la rencontre de la faune sauvage

Sortie Nature. Rendez-vous avec la LPO pour une sortie nature : observations, conseils, présentation d'actions de préservation à mettre en place chez soi pour accueillir oiseaux, insectes... Se munir de chaussures adaptées, masque et gel hydroalcoolique. Inscriptions préalables en mairie.

**Samedi 10 octobre**, 9 h 30, mairie d'Acigné. Gratuit. Réservation : 02 99 04 30 00, [mairie@ville-acigne.fr](mailto:mairie@ville-acigne.fr), <http://www.acigne.fr>

### Chantepie

## Ville de **Fougères**

# CONSEIL. Ces chers effacements de réseaux

Deux dossiers financiers ont été abordés lors du dernier conseil municipal : l'enterrement des réseaux et des demandes de subventions au conseil départemental.

Dès qu'elles le peuvent, les municipalités procèdent à l'effacement des réseaux aériens (on parle ici de l'électricité, de l'éclairage public et des infrastructures de télécommunications). L'opération consiste à enterrer tous ces câbles et fils qui s'étirent au-dessus de nos têtes, le long des rues. Au-delà de l'aménagement paysager et de l'amélioration de l'esthétique, il s'agit de protéger ces équipements des intempéries et des caprices du diel.

Fougères a deux programmes spécifiques à engager en 2020 : rue des Jardins et rue Duguesdin. La facture s'élève à 201 225 € HT pour la première artère et 354 521 € HT pour la seconde. Soit une somme rondelette de 555 746 €. La participation du Syndicat départemental d'énergie (SDE 35), pour un total de 166 457 €, va alléger la note pour les finances de la ville.

### Une campagne de com à 100 000 €

Autre dossier financier abordé en séance du conseil : les projets fougérais éligibles aux contrats départementaux de territoire\*.



Enterrer les réseaux aériens de la rue des Jardins coûtera 201 225 € hors taxe.

Ou comment essayer d'obtenir quelques subventions pour alléger le coût de trois actions programmées en 2020.

En tête, la campagne de communication du château et de son parcours scénographique. Le budget de cette opération réalisée sur différents supports est évalué à 100 000 € et une

subvention de 25 % est sollicitée (25 000 €). « Cette campagne s'étend du Havre à Poitiers en passant par Le Mans et Tours. Elle permet d'attirer les visiteurs et développe les propositions économiques et touristiques du pays de Fougères », argumente le maire Louis Feuvrier avant de rappeler

que le château a connu une fréquentation record en 2018 avec 114 000 visiteurs.

Organisées par la ville de Fougères, les animations estivales sont proposées de juin à septembre. Gratuites et ouvertes à tous, elles coûtent 90 000 € à la ville. Le conseil a demandé une subvention de 22 500 €. Enfin, les jardins féériques, dont le budget, évalué à 65 000 €, fait l'objet d'une demande de subvention de 25 % (16 250 €). « Les objectifs poursuivis en 2020 sont de renforcer l'engagement et de développer la notoriété de l'opération pour permettre une reconnaissance de la ville comme un lieu proposant des événements de qualité sur la période de Noël », explique Louis Feuvrier.

\* Action ou manifestation relevant de l'inclusion sociale, du bien vieillir ensemble, l'enfance et la jeunesse, l'accès à la culture et au sport pour tous, l'équilibre territorial, le développement durable et la transition énergétique.

## Le Minihic-sur-Rance

### Les travaux d'effacement des réseaux continuent

Après la rue des Marins, celle du Révérend Père Lebret est actuellement en travaux. Depuis quelques semaines, le Syndicat départemental de l'énergie 35 (SDE 35) assure la maîtrise d'ouvrage de l'effacement des réseaux, inscrits au budget (conseil municipal de décembre 2019) et au programme des travaux de la mandature actuelle, pour un reste à la charge de la commune avoisinant les 160 000 €.

Réseau électrique, éclairage public, télécommunications : l'entreprise Bouygues, missionnée par le SDE35, avance en assurant aux riverains la continuité des services tant que leur raccordement au réseau n'est pas effectué.

Évidemment, ces travaux s'accompagnent d'inévitables embarras ou restrictions de circulation, mais tout devrait rentrer dans l'ordre dans la dernière quinzaine de janvier, avec les derniers raccordements de particuliers et la pose des lampadaires de l'éclairage public.



*Les travaux devraient se terminer fin janvier.*

PHOTO : OUEST-FRANCE

Dans la foulée sera effectuée la réfection des chaussées et, pour le printemps, les rues des Marins et du Révérend Père Lebret auront été largement modernisées en équipements et simplement embellies. Viendront ensuite la rue du Haut-Bignon et d'autres selon un plan pluriannuel contracté avec le SDE 35.

OF 14/07 2020

**Retiers**

### L'éclairage public rénové et plus économe

Une enveloppe de 198 000 € pour cofinancer des actions en faveur de la transition énergétique sur ce territoire était à disposition. Dans cette démarche, la commune de Retiers a effectué des travaux importants de rénovation de son éclairage public.

Dans un premier temps, le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) a accompagné la commune pour définir son projet d'éclairage public. Une étude préalable a été effectuée pour optimiser l'éclairage public en installant du matériel plus performant, c'est-à-dire des leds.

**Un gain de 50 000 € sur 10 ans**

Au total, les travaux ont concerné la rénovation de 184 points lumineux avec une puissance de 64 kW, pour une puissance nouvellement installée de 29 kW.

Les secteurs locaux concernés par ces changements ont été le terrain de

football, les abords du complexe sportif, le secteur de la Gilnais, Les rues Le-Barz, Charcot, Jules-Verne, le square Jeanne-Jugan, la place Harel, le square Jean-de-la-Fontaine, les rues Guyot, Robert-d'Arbrissel, Leclerc, Mermoz et Brassens.

« Cette rénovation va permettre à la commune de réaliser un gain énergétique important, de 55 %, par rapport aux anciennes installations. Sur 10 ans, on peut estimer le gain financier total à 50 000 € », ont indiqué les responsables du SDE 35 au cours de la visite inaugurale de ce lundi après-midi en présence des responsables de la commune, etc.

**Le bilan financier :** Montant total des travaux : 398 868,34 € HT. Le SDE a financé 30,40 % du montant des travaux, soit 121 233,27 €. Le montant de la subvention TEPCV est de 197 989,14 €, et le montant à charge de la commune est de 79 773,67 €

LE JOURNAL DE VITRÉ  
VENDREDI 24 JUILLET 2020  
actu.fr/le-journal-de-vitre **16**

# Pays de la Roche-aux-Fées

**L'Image** DE LA SEMAINE



**DES HIRONDELLES NICHENT CHEZ UN FERVENT SUPPORTER DE L'AS RETIERS-COËSMES.** Chez les époux Guené, dans l'ancienne ferme de la Noë-Ronde, on est toujours bien reçu. Depuis l'an dernier, Claude a de nouvelles amies. Pas des joueuses de foot, mais des hirondelles qui se sentent bien à la ferme. Elles se sont installées dans son musée, sur son casque rouge et blanc aux couleurs du club, parmi les nombreux chapeaux, fanions et autres souvenirs à proximité de son atelier. « C'est là, justement en bricolant dans mon atelier, que j'ai vu deux hirondelles faire un premier nid. Très vite, elles ont abandonné l'ouvrage pour en faire un autre plus haut. Aujourd'hui, il y a des va-et-vient incessants des deux parents hirondelles pour nourrir les quatre petits. Elles vont bientôt prendre leur envol pour migrer vers le sud. On ne sait pas si on les reverra, mais elles ont l'air de se plaisir id. »

## ENVIRONNEMENT. Retiers rénove son éclairage public

Dans le cadre du territoire à énergie positive, Retiers a bénéficié d'aides de l'Etat pour rénover son éclairage public.

**RETIERS.** Le Syndicat départemental d'énergie 35, propriétaire des réseaux de distribution électrique dont il garantit le service public, accompagne les communes d'Ille-et-Vilaine dans l'aménagement de leurs territoires et sur la voie de la transition énergétique.

### 184 points lumineux rénovés

Le SDE 35 assure notamment la modernisation des réseaux électriques dans les communes rurales (renforcement, sécurisation, extension) et leur dissimulation pour l'ensemble des communes. Il a accompagné la commune de Retiers pour définir son projet d'éclairage public : une étude préalable a été effectuée pour optimiser l'éclairage public en installant notamment du matériel LED plus performant.

Au total, les travaux ont concerné la rénovation de 184 points lumineux avec une puissance déposée de 64 kW pour une puissance nouvellement installée de 29 kW.

Les premiers équipements ont vu le jour avec la construction du



Didier Nouyou, président du SDE 35 (à droite), a souligné la participation importante du syndicat et de l'effet levier de la subvention TEPCV, qui ont permis de lancer les travaux réalisés par la société SPIE

terrain synthétique et des abords du complexe sportif. Ensuite, les travaux se sont concentrés sur les secteurs de la Gilnais, rue Le-Barz, rue Charcot, rue Jules-Verne, square Jeanne-Jugan, place Harel, Square Jean-de-la-Fontaine, rue du Docteur-Guyot, rue Robert d'Arbrissel, rue Leclerc, rue Mermoz et rue Georges-Brassens.

### Un gain de 50 000 €

« La rénovation de l'éclairage public va permettre à la commune de réaliser un gain énergétique important estimé au total à 35 kW, soit 55 % par rapport aux anciennes installations. Sur 10 ans, on estime le gain financier total à 50 000 € », indique Sébastien Benoist, responsable environnement et énergie à Roche-aux-Fées Communauté.

Le montant total des travaux s'élève à 398 868,34 € HT. Le SDE35 a financé 30,40 % du montant des travaux soit 121 233,27 €. Montant pris en charge par la subvention TEPCV : 197 989,14 €. Montant pris en charge par les communes : 79 773,67 €.

## Un abri bus sécurisé pour les jeunes

**Saint-Germain-du-Pinel** — La date du prochain conseil municipal n'est pas encore définie. La période de confinement ne permettant pas le rassemblement de plusieurs personnes.

Le conseil municipal s'est réuni mardi, plusieurs points ont été abordés.

### Abri de bus sécurisé

Pascal Barbrion, rapporteur, a présenté le devis du Syndicat départemental d'énergie (SDE) 35 pour l'extension de l'éclairage de l'abri de bus au lieu-dit la Gare, après la demande de plusieurs familles.

Le montant du devis hors taxe s'élève à 3 028 €. Le montant de la participation à la charge de la collectivité s'élève à 1 611 €, l'autre part étant prise en charge par le SDE35.

### Plan local d'urbanisme intercommunal

Le conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert de compétence en matière de Plan local d'urbanisme et de documents d'urbanisme à Vitré communauté. « **La commune entend conserver la compétence en matière de documents d'urbanisme, afin de définir à son échelle les évolutions de son territoire et maîtriser son urbanisme.** »

### Taux d'aménagement

Le maire, Erik Geslin, a proposé au conseil municipal de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 1,50 %.

Une demande agréée par le conseil municipal. « **Un atout pour la commune.** »

### Tarifs des locations des salles communales

Les élus ont émis un avis favorable à une augmentation de 3 % des tarifs de location de la salle polyvalente et des autres salles pour l'année 2022. Depuis le début du mois de mars, toutes les réservations des salles ont été reportées à 2021.

### Ripame

Le Relais intercommunal parents assistants maternels enfants a lieu une fois par mois, le vendredi matin, dans la salle multi-activités, après l'adhésion supplémentaire de plusieurs communes, le conseil municipal a accepté de renouveler son adhésion. Quoique pas encore défini, le coût dot être d'environ 1 500 €.

### Cérémonie du 11 Novembre

En l'état actuel, il n'y aura pas de cérémonie officielle.

### Commerces

En cette période de confinement, les commerces, dont les locaux sont communaux, sont fermés le salon de



Erik Geslin, devant l'abri de bus, où de nombreux jeunes de la commune prennent les bus pour les collèges et lycées du territoire.

PHOTO : OUEST-FRANCE

coiffure et le restaurant Le Carpe Diem. Le propriétaire, Jean-François Fougeray, assure toutefois un service de traiteur du mercredi au samedi. Un service qu'il n'avait pas assuré lors du premier confinement. Il propose un plat à emporter, « **des plats différents chaque semaine, visibles sur Face-**

**book et les réseaux** », informe-t-il. L'idéal étant de réserver au 02 99 75 76 49.

La réception des commandes aura lieu au restaurant, 1, rue du Pinel, de 8 h 30 à 13 h et de 16 h 30 à 19 h. L'épicerie reste ouverte.

## Marchés - 18 stations au GNV pour la Bretagne



LE NOMBRE DES STATIONS VA SE DEVELOPPER EN BRETAGNE. POUR LE MOMENT, LE MARCHÉ DU GNV RESTE TRÈS À LA MARGE.

Avec le soutien de l'ADEME, les syndicats d'énergie bretons des quatre départements se sont regroupés dans une société commune nommée la SAS Bretagne Mobilité qui porte des projets de stations d'avitaillement en GNV, gaz naturel véhicule : 18 stations seront mises en service d'ici à 2023 et plus de 360 véhicules équivalents poids lourd seront mis en circulation. Le carburant vert, 100 % écologique, sera produit localement par la valorisation d'effluents d'élevage et de déchets. Ces stations seront progressivement ouvertes aux entreprises locales qui équipent leurs flottes de ce type de véhicules verts. [Les stations](#)

[Retour au sommaire](#)

## Dol-de-Bretagne

### Le village mobilité a fait bouger le public



Sur le stand du SDE 35, Delphine Galon, renseigne le public sur les voitures à hydrogène.

PHOTO : CUEST-FRANCE

Samedi, place Chateaubriand, le village des mobilités a attiré de nombreux curieux et visiteurs. Une vraie surprise pour les organisateurs qui avaient prévu de l'impossibilité de participer aux démonstrations habituellement proposées au public, Covid oblige. « **Les gens ont été très curieux dans le bon sens du terme, et de très nombreuses questions nous ont été posées sur les déplacements alternatifs à la voiture, en particulier sur le covoiturage, le vélo promenade, et les transports publics comme Gallo Bus** », soulignait Déborah Couzic, assistante au pôle aménagement et cadre de vie au Pays de Saint-Malo.

Beaucoup de questions aussi sur les véhicules innovants, « **les gens se sont intéressés aux véhicules électriques, mais aussi aux véhicules à gaz, et à l'hydrogène. Pour ce der-**

**nier, l'autonomie au point de vue kilométrage a attiré l'attention des visiteurs** », expliquait Delphine sur le stand du syndicat départemental d'énergie (SDE 35). Beaucoup d'intérêt aussi pour les vélos électriques qui séduisent de plus en plus d'amateurs.



Samedi matin, place Chateaubriand, le village des mobilités fait le plein.

PHOTO : CUEST-FRANCE

## Entretien : En Ille-et-Vilaine : « L'immatriculation des véhicules électriques est en forte hausse » Ouest France 26 octobre 2020

### ENTRETIEN. En Ille-et-Vilaine : « L'immatriculation des véhicules électriques est en forte hausse »



Le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine prévoit d'installer 70 nouvelles bornes d'ici à la fin 2021, dont cinquante sous ombrière photovoltaïque. Archives Ouest-France

Le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine a installé 103 bornes de recharge « Béa » pour les véhicules électriques, depuis trois ans. L'objectif est de densifier le réseau dans les villes et les grands axes.

**David Clause** est le directeur du [Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine \(SDE 35\)](#). Il répond à nos questions sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le département.

**Votre syndicat a installé 103 bornes de recharge publique (le réseau Béa, pour Bornes électriques pour automobiles), sans compter les bornes sur les parkings privés. Quel est leur taux d'utilisation ?**

103 bornes, c'est 206 points de charge, puisque chaque borne en compte deux. Celles qui fonctionnent le plus sont situées, sans surprise, dans les agglomérations de [Rennes](#) et [Saint-Malo](#), et le long des grands axes. Depuis début 2020, notre réseau enregistre 2 200 charges par mois, avec plus d'une centaine de charges pour les plus utilisées. D'autres, peut-être moins bien situées, reçoivent seulement cinq ou six charges en un mois. Notre réseau Béa compte 879 abonnés. Il faut compter de 1,50 € à 2 € pour recharger à 80 % son véhicule.

**Les ventes de véhicules électriques augmentent. Quels sont les chiffres ?**

Depuis 2011, l'immatriculation des véhicules est en forte hausse, passant de 0,6 % du parc automobile breton à 2,4 % en 2019 (véhicules électriques, hybrides rechargeables). Sur le plan national, on est passé de 2 % de véhicules vendus en électrique ou hybride, à 6 % cette année. Et en 2019, il s'est vendu 430 véhicules électriques et hybrides en [Ille-et-Vilaine](#).

**Comment comptez-vous accompagner le développement de la mobilité électrique en Ille-et-Vilaine ?**

Notre maillage compte douze bornes rapides le long des axes principaux (tous les 40 km) et 91 bornes normales. Le département compte également une centaine de bornes privées ouvertes au public (supermarchés notamment), soit un total de plus de 400 points de charges disponibles pour les usagers d'Ille-et-Vilaine. Le SDE 35 a voté un plan de déploiement complémentaire d'environ 400 000 €. Objectif : installer, d'ici à la fin 2021, une vingtaine de nouvelles bornes de recharges en voirie (sur le modèle de celles déjà installées) dans les zones où une saturation des bornes est observée, notamment [Rennes](#) et sa métropole, [Saint-Malo](#) et [Fougères](#). En complément, il est prévu cinquante bornes sous ombrière photovoltaïque, en lien avec See You Sun, via la société Bretil Sun Park.

**>> Lire également : [Près de Rennes, L'entreprise See You Sun se développe avec la mobilité électrique](#)**

Recueilli par Laurent LE GOFF.

## **À Rennes, Zephir Livraison anticipe les ZFE avec des utilitaires électriques**

Philippe SCHWOERER / 2 Nov 2020 / 4 commentaires

Flottes d'entreprises, interviews, Utilitaires électriques



Installé depuis fin 2018, Zephir Livraison s'est spécialisé dans les courses urgentes, 24/7, avec des utilitaires électriques. Son dirigeant fondateur, Michel Hâlé, explique sa démarche.

### **Nissan e-NV200 et Volkswagen e-Crafter**

*« Zephir Livraison a été créé en novembre 2018. Notre premier utilitaire électrique, commandé la même année, nous a été livré en juillet 2019. À l'époque, il n'y avait que ce Nissan e-NV200 qui correspondait à nos besoins : une autonomie suffisante et la recharge rapide. Nous disposons avec lui de 250 kilomètres de rayon d'action », lance Michel Hâlé.*

*« Quand nous avons eu besoin d'un fourgon 12 m3, nous avons à nouveau écarté Renault, et son Master, en raison d'une autonomie trop limitée d'environ 80 km selon notre utilisation. J'ai attendu de voir ce qui se présenterait. Avec le Volkswagen e-Crafter apparu depuis, nous pouvons compter sur un bon 150 km. C'est suffisant pour assurer 2 jours de livraisons en ville, ou boucler une tournée mixte ville-campagne de 120 km en officines pour la CERP », complète-t-il.*

[Retour au sommaire](#)

## 2 électriques sur 4 utilitaires

« Aujourd'hui, 2 de nos 4 utilitaires sont donc électriques. En janvier prochain, nous allons recevoir notre 2<sup>e</sup> Volkswagen e-Crafter. Je me suis rapproché de Peugeot et Opel pour compléter ce parc avec un modèle intermédiaire 6-8 m3. Ce sera sans doute un Opel Vivaro-e qui apparaîtrait le premier sur le marché, en 2021 », ajoute Michel Hâlé.

« Ce format d'utilitaires n'est pas forcément intéressant pour une entreprise comme la nôtre. Il n'est pas facile à positionner. Mais nous avons besoin d'anticiper le développement de l'activité de notre entreprise », met-il en avant. « Par exemple, nous figurons aussi parmi les commissionnaires en laboratoire pour des protocoles de prélèvement auprès d'hôpitaux. Ainsi pour le CHU de Rennes qui utilise sur son site de Pontchaillou des Kangoo électriques », illustre-t-il avec une pointe d'anecdote.

## Le choix de l'électrique

Pourquoi des utilitaires électriques ? « C'est d'abord pour une raison philosophique. J'étais auparavant conducteur de travaux pour une grande entreprise rennaise. J'ai monté un projet pour un service de livraison qui s'inscrit dans la transition énergétique. Je l'ai présenté à la CCI et j'ai pu bénéficier d'un prêt à 0 % de la part de France Active », nous répond Michel Hâlé.

« Le coût de revient d'un utilitaire électrique est sensiblement identique à celui d'un modèle équivalent thermique, grâce à des budgets réduits en entretien et énergie », assure-t-il.

« J'ai estimé que j'allais dans la bonne direction quand j'ai su que Chronopost avait dans les tuyaux d'assurer des services sur le secteur avec des modèles électriques. D'ailleurs, grâce au Volkswagen e-Crafter, j'ai pu rentrer dans leur panel de prestataires », nous confie-t-il.

## Un rôle à jouer avec les ZFE à l'approche

« Ma flotte d'utilitaires électriques me permet de pouvoir répondre à certains marchés. Je peux aussi la mettre en avant auprès de mes donneurs d'ordre habituels. Comme chef d'entreprise, il est aussi de mon devoir de sensibiliser mes clients qui peuvent y gagner en termes d'image à recourir à des prestations servies en véhicules électriques », détaille Michel Hâlé.

« La métropole de Rennes travaille à mettre en place des zones à faibles émissions. Même si l'échéance est régulièrement revue, on sait que cette mesure arrivera plus ou moins rapidement. Peut-être en janvier 2023. Avec nos utilitaires électriques, nous pourrions accéder à ces ZFE pour effectuer des livraisons », anticipe-t-il. « La CERP adhère dans ce cadre à notre vision de la transition énergétique. Des administrations exigeront alors dans leurs appels d'offres l'usage de tels véhicules. À terme, j'ai prévu de compter sur 5 ou 6 utilitaires zéro émission », évalue-t-il.

[Retour au sommaire](#)

## L'avis des conducteurs

« Au début novembre, j'aurai avec moi 3 salariés dans l'entreprise. Ceux déjà en poste et moi-même apprécions de rouler en électrique pour diverses raisons : l'agrément, l'absence de boîte de vitesses mécanique qui apporte beaucoup de souplesse à la conduite, la baisse du stress en raison d'un niveau sonore très bas à bord », liste Michel Hâlé.

« Quand mes conducteurs me disent qu'ils vont prendre la Rolls, je comprends de suite qu'ils s'apprêtent à utiliser le Volkswagen e-Crafter pour effectuer leurs livraisons. Ils l'appellent ainsi en raison de son équipement haut de gamme et de son grand confort, notamment au niveau de l'assise coussin d'air », traduit-il.

## Recharge en voirie

« Je n'ai pas de local particulier pour recharger mes utilitaires. J'exploite donc les bornes rapides installées par le SDE35, principalement celles de Montgermont et de Chantepie-Cesson », souligne Michel Hâlé. À noter que le syndicat de l'énergie départemental a fait le choix d'une offre verte d'Enercoop pour son réseau BEA.

« Pour l'instant, ça se passe plutôt bien. Mais je note depuis 2 mois en particulier que de plus en plus de véhicules sont présents sur ces chargeurs. Avec de l'organisation, ça se gère. Après 19 ou 20 heures, il n'y a plus personne », témoigne-t-il.

« En règle générale, je ne perds pas de temps en recharge. Il faut une cinquantaine de minutes pour retrouver un niveau de 80 %. Ce qui me laisse le temps, par exemple, d'aller manger un morceau dans le village de Montgermont quand mon utilitaire est branché ici », poursuit-il.

## Ouvrir les utilitaires aux couloirs de bus

« Pour moi, aller vers la transition énergétique, ce n'est pas culpabiliser les automobilistes quand ils roulent avec des voitures diesel ou essence. Les efforts sont d'abord à effectuer du côté des professionnels de la livraison qui sont déjà bien nombreux », estime Michel Hâlé.

« Il faudrait nous donner l'accès aux couloirs de bus, comme cela se fait pour les taxis. C'est ainsi, avec la promesse de livraisons rapides, que nous pourrions séduire véritablement les donneurs d'ordre. J'espère que la métropole de Rennes voudra bien aller dans ce sens », conclut-il.

Automobile Propre et moi-même remercions beaucoup Michel Hâlé pour son témoignage de professionnel et sa disponibilité.

[Retour au sommaire](#)

## **AUTOMOBILES. Deux bornes électriques à Louvigné et Saint-Georges**

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) a déployé sur le territoire de Louvigné-du-Désert un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les propriétaires de véhicules électriques ont un branchement sur le lieu de leur domicile, mais deux bornes BEA de recharge version normale, accélérée, sont aussi à leur disposition sur le secteur de Louvigné. Elles se situent à Louvigné-du-Désert, place de la Mairie et à Saint-Georges-de-Reintembault, place Alexandre-Dubois.

Le paiement s'effectue grâce à un badge de recharge à commander en ligne sur le site internet du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35). La borne est accessible 24h/24.

▲ Pour connaître le réseau des bornes installées dans le département, consultez le site [www.ouestcharge.fr](http://www.ouestcharge.fr)



Marie-Jeanne Despas branche son véhicule sur la place Alexandre Dubois à St-Georges, le temps de faire ses courses.

### **CARNET**

## **SDE35**

### **Olivier DEHAESE, nouveau président**

Il succède à Didier Nouyou engagé depuis 25 ans au SDE35, et qui fait valoir ses droits à la retraite.

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 est propriétaire des réseaux de distribution électriques dont il garantit le service public. Il accompagne les 333 communes d'Ille-et-Vilaine dans la transition énergétique. Le syndicat mixte est composé de communes, d'EPCI et de Rennes Métropole.



50 ans, maire d'Acigné depuis 2014, Olivier Dehaese est devenu le nouveau président du SDE35 en cette fin septembre. Ingénieur de formation, il a écrit une thèse sur les matériaux semi-conducteurs et est fortement impliqué sur les thématiques liées à l'énergie. Il a occupé plusieurs délégations sur ce sujet : président de l'ALEC du Pays de Rennes, vice-président de Rennes Métropole d'abord en charge de l'énergie et des déchets, puis en charge de l'énergie et du climat pour ce nouveau mandat. C'est par Rennes Métropole qu'il a rejoint le SDE35 en 2015 lorsque Rennes Métropole a intégré le SDE35. Partisan du rapprochement et du travail en complémentarité entre la métropole et le Syndicat d'énergie, il a été un de ceux qui ont plaidé pour que Rennes Métropole soit membre de la SEM Energ'IV.

[Retour au sommaire](#)

Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine 299 membres • 1,02 million d'hab.



T. PASQUET / SIGNATURES

DAVID CLAUSE, directeur général

## Une SEM locale à la rescousse d'idées trop novatrices pour le privé

**Emanation du Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine**, la société d'économie mixte locale Energ'iv a mobilisé 6 millions d'euros de capital pour donner un coup d'accélérateur aux énergies renouvelables et mobilités propres, et est de plus en plus sollicitée pour des projets « intelligents ». « Nous sommes mus par un double regard : une logique de rentabilité et une recherche d'impact sur le territoire. Energ'iv se présente comme un outil d'investissement collectif pour financer des projets que les collectivités ne savent pas développer seules et qui ne sont pas suffisamment rentables ou trop risqués pour être financés par le privé », explique David Clause, directeur général du syndicat et auditeur général d'Energ'iv. En un an, la SEM

enregistre huit prises de participation dans des sociétés filiales, dont deux parcs éoliens et une unité de méthanisation locale.

Parmi ses réalisations les plus avancées, la boucle d'autoconsommation de Langouët, où des habitants seront connectés à une centrale photovoltaïque pour leurs besoins en électricité. « Nous avons investi dans ce projet 50 000 euros. Nos tarifs ont été calculés pour amortir l'outil, ce qui sera fait sur vingt ans, avec un engagement de prix les cinq premières années. Nous avons sollicité la région pour une subvention afin de boucler le budget de ce projet que nous ne pouvions pas rentabiliser seuls », indique David Clause.

**Contact**  
David Clause, [contact@energiv.fr](mailto:contact@energiv.fr)

triple A. Nous intervenons ainsi par le biais de mécanismes de portage avec les autres banques. Nous sommes, par exemple, en discussion avec la Banque des territoires pour des projets d'aménagement urbain », avance Elodie de Récy, directrice de la BEI en France.

Pour Cédric Verpeaux, responsable des investissements innovants à la Banque des territoires, de nouvelles logiques se font jour : « Un investissement dans une logique de rentabilité n'est pas incompatible avec l'intérêt général, et les collectivités sont de plus en plus sensibles à la possibilité de financer des services publics avec des partenaires privés. » Un constat que partage Clément Fourchy : « Les projets "smart" s'inscrivent souvent dans une logique partenariale, se distinguant des financements publics traditionnels par le biais de sociétés coopératives d'intérêt collectif [SCIC] ou de

sociétés d'économie mixte [SEM] qui permettent de coordonner différents acteurs, de mutualiser les financements. »

### PÉRENNITÉ DES MODÈLES

En Ille-et-Vilaine, la SEM locale Energ'iv a été créée en septembre 2018 dans cette optique (lire ci-dessus). Elle réunit, autour de l'actionnaire principal – le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (à 64,2%) –, la Banque des territoires (à 13,3%), le conseil départemental (à 6,7%), la métropole de Rennes (à 5,8%) et la Caisse d'épargne, Arkéa (Crédit mutuel) et le Crédit agricole (à hauteur des 10% restants).

De son côté, la communauté de communes pays haut Val d'Alzette (8 communes, 27 700 hab., Moselle et Meurthe-et-Moselle), vient de confier à Capgemini, associé à Bouygues énergies et services et Suez, un partenariat d'innovation

pour mettre en œuvre une plateforme « smart city », au service de l'interco et des communes, qui permettra, à partir de l'open data, de développer de nouveaux services et activités. « Ce projet de un million d'euros a été financé par l'Etat à travers la Banque des territoires, à 35% et par le conseil départemental à 12,5%. Nous attendons une réponse pour une participation de la région à hauteur de 32,5%. Les 20% restants sont apportés par nos fonds propres, lissés sur 3 ans », détaille le directeur général des services, Julien Vian.

« Ces besoins de réaliser des montages pour diluer l'investissement public et avoir une pérennité des modèles hors subventions vont monter en puissance », assure Cédric Verpeaux. Certaines collectivités s'engagent même dans des fonds d'immobilier innovant, d'agroéconomie... »

● **Gaëlle Ginibrière**  
(\*) Plan d'investissement pour l'Europe 2015-2020.

**3,3 Md€**

de fonds européens ont été captés par la région Paca depuis 2016 pour financer des projets innovants, contre 450 millions entre 2007 et 2014... La raison ? La région est devenue entité gestionnaire des fonds européens et elle s'appuie sur une stratégie d'organisation de son économie en filières stratégiques.

### GROS EFFORT EN VUE

Dans la Métropole, 9,5% de l'électricité consommée dans les 43 communes provient des énergies renouvelables dont le solaire, les incinérateurs et les chaufferies bois, contre 13,5% sur l'ensemble de la Bretagne. Un résultat bien éloigné de l'objectif de 20% un temps fixé pour 2020 et du nouvel objectif des 32% ambitionnés par le gouvernement pour 2030. Actuellement, le solaire est en tête du nombre d'installations. En 2017, 1 358 installations photovoltaïques étaient décomptées mais aucune éolienne. Active depuis un an, la société d'économie mixte Energ'IV, adossée au syndicat départemental de l'énergie, finance près d'une cinquantaine de projets dans la Métropole. Objectif ? Produire 195 000 Mégawatts heure par an de plus que les 500 000 actuels. (Chiffres : Enedis)

### ILS VEULENT AUTOCONSOMMER ENSEMBLE

À Rennes, la plateforme gratuite In sun we trust permet à chaque Rennais de consulter en ligne le potentiel solaire de sa toiture. Depuis cet été, une trentaine de familles qui habitent entre la zone industrielle Sud-Est et Saint-Jacques-de-la-Lande ont annoncé vouloir auto-consommer l'électricité issue de panneaux solaires prochainement installés sur les toits de l'école Jacques-Prévert et de résidences privées, grâce à une boucle locale d'auto-consommation collective. Créées en 2015 avec la loi de transition énergétique, ces dernières sont rares. Seule une dizaine de boucles existent en France, dont une en Bretagne, à Penestin, destinée à des entreprises. « Au total, nous souhaitons installer 500 kilowatt-crêtes de panneaux photovoltaïques d'ici deux ans », explique Alexis Avenel, l'un des initiateurs du projet. Si le projet rennais, financièrement soutenu par la Région Bretagne, se concrétise, il ambitionne de couvrir « en moyenne, 50% des besoins électriques de 250 foyers ». Fin janvier, un autre projet de boucle devrait être inauguré à Langouët.

### GRANDS PROJETS

Dans la Métropole, le solaire ne représente que 7% de la production mais 30% des projets d'énergies renouvelables qui sortiront de terre en Ille-et-Vilaine dans les deux prochaines années. Parmi eux : les parcs de Melesse ou les ombrières de Saint-Aubindu-Cormier. À Bruz, c'est officiel depuis août : le gigantesque parc, notamment porté par le groupe de travaux publics Marc SA et Energ'IV, une société d'économie mixte dont Rennes métropole est actionnaire, a reçu l'aval de la commission de régulation de l'énergie. D'ici la fin de l'année 2020, les anciennes mines de plomb de Pont-Péan accueilleront plus de 35 000 panneaux photovoltaïques sur 18 ha. À lui seul, ce projet pourrait faire grimper la production solaire du département de 25%.



## 75m<sup>2</sup> de champ photovoltaïque près de la mairie

Langouët — Annoncé lors des vœux de Daniel Cueff, le maire, un tracker solaire de 35 panneaux va produire, par an, 20 mégawatt-heure pour les habitants en autoconsommation collective.

### L'initiative

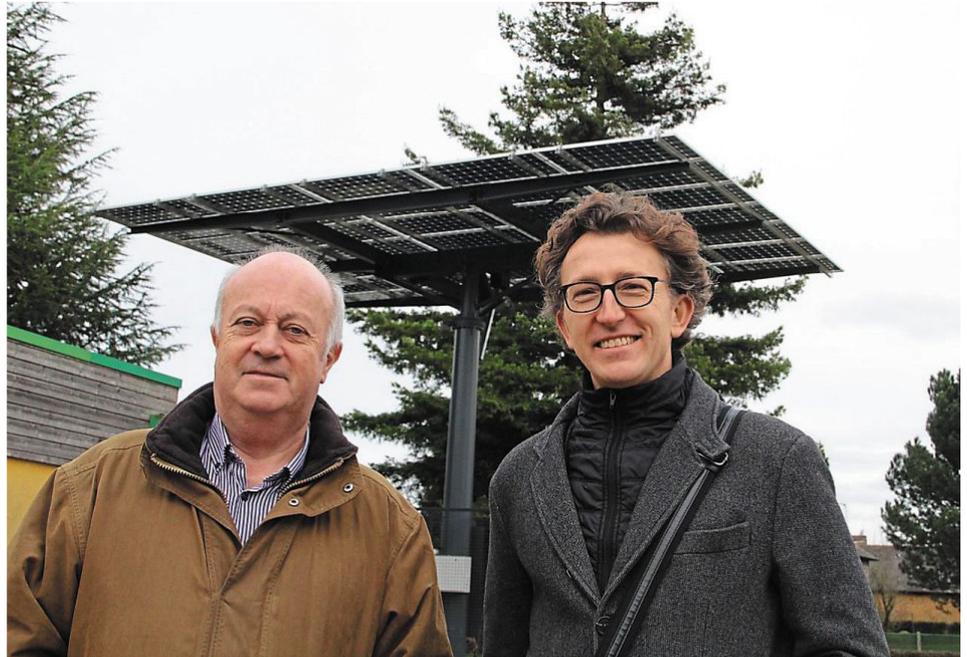
« Il fonctionne à la manière des tourne-sols, qui se positionnent face au soleil », expliquait, mercredi, Daniel Cueff, le maire. David Clausse, directeur général d'Energ'iv du Syndicat départemental d'énergie, a expliqué les clés du projet qui vient de se concrétiser par la mise en place d'un tracker, aussi appelé champ photovoltaïque, près de la mairie.

Il comprend « un mat de 7 m de haut, un champ photovoltaïque de 75 m<sup>2</sup> avec 35 panneaux qui permettent une production annuelle estimée à environ 20 mégawatt-heure. Il y a aussi un champ photovoltaïque motorisé pour suivre la course du soleil. Il permet 20 % de production en plus qu'une centrale fixe ». C'est la première fois qu'un tracker va produire pour des habitants d'un village breton.

L'implantation s'est faite après une étude en fonction de l'ombrage, face à la mairie. Energ'iv, qui a participé aux développements juridique et technique du projet, porte l'investissement à hauteur de 45 000 €, subventionnés pour 40 % par la région. La société Okwind, de Vitry, a fabriqué le tracker.

### Des clients dans un rayon d'un kilomètre

Energ'iv a deux contrats avec la mairie : une convention d'occupation temporaire et un contrat de prestation de service. L'électricité produite sera vendue en circuit court, en autoconsommation collective. La première année de test avec dix consommateurs : neuf particuliers, situés dans



Le maire, Daniel Cueff, et David Clausse, directeur général d'Energ'iv 35, devant le tracker.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

un rayon d'1 km autour de la mairie (maximum 2 km entre deux participants à l'opération), une exploitation agricole, plus, potentiellement, d'autres sites communaux (bibliothèque, école ou voiture électrique).

David Clausse, directeur général d'Energ'iv, précise : « L'opération aura un équilibre économique sur la durée. Le coût de l'électricité sera le même que pour le fournisseur habi-

tuel. Le tarif ne bougera pas pendant vingt ans, tandis que le coût de l'électricité normale augmente d'environ de 5 % par an. »

L'association Solai Lann Coat (soleil en gallo et Langouët en breton) a été créée pour organiser l'opération : échanger les données de production et de consommation avec Enedis.

Les consommateurs auront deux

factures : une de la mairie, pour la part de production venant du tracker, et une autre de leur fournisseur habituel.

La production sera opérationnelle en mars ou en avril. « Je souhaite rassurer la population. Il n'y aura pas de tranchées dans le bourg. L'électricité passera par le réseau normal », assure le maire.

# Energie photovoltaïque. La commune de Langouët (35) expérimente une boucle énergétique locale

✚ Véronique Maignant, le 07.09.2020

Depuis peu, la loi autorise les collectivités à produire, mais aussi distribuer à ses habitants, de l'énergie renouvelable produite localement. La commune de Langouët, 600 habitants, située à une vingtaine de kilomètres de Rennes, a installé à proximité de la mairie, un tracker photovoltaïque. L'électricité ainsi produite servira, à terme, à l'ensemble de ses riverains.



A+

A

A-

Devenues populaires depuis la loi du 24 février 2017 sur l'autoconsommation collective, les boucles énergétiques locales partagent et échangent de l'énergie entre de multiples acteurs. Fournisseurs, distributeurs, entreprises, bailleurs, collectivités et particuliers s'organisent en une communauté d'intérêts pour partager l'énergie produite. Ils ajustent ainsi leur consommation en temps réel, évitant surproduction comme surconsommation. Une formidable économie énergétique circulaire.

## Réaliser un circuit court de l'énergie

Commune de 600 habitants, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Rennes, Langouët appartient à la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné. Cette intercommunalité est engagée de longue date dans la démarche de « territoire à énergie positive » et elle est signataire depuis 2020 de l'un des premiers Contrats de Transition Ecologique en Bretagne.

Le projet de Langouët est, selon la collectivité, le premier projet d'autoconsommation collective en Bretagne mené directement par et avec les habitants (un projet équivalent dans le Morbihan regroupe des activités artisanales). Un tracker photovoltaïque, placé sur un poteau pivotant de 3,5 mètres de haut, a été installé par

**Energ'IV** à côté de la Mairie. Il compte 75 m<sup>2</sup> de panneaux solaires et suivra la courbe du soleil afin de produire chaque année 19 MWh d'électricité renouvelable.

Un quart de la production sera consommée directement par la Mairie et l'école de Langouët. Dans cette première phase, le reste sera distribué en circuit court à une dizaine de riverains regroupés dans l'association Solai Lann Coat. Ces consommateurs auront accès à une énergie locale à un prix compétitif, environ 16c€/kWh, et surtout stable dans le temps. « Si les besoins sont inférieurs à la production, le surplus sera vendu à Enercoop », souligne les représentants d'Energ'IV, filiale du Syndicat Départemental d'Energie 35. Le comptage de l'énergie et la répartition de l'énergie produite localement est assuré par Enedis. « Tous les membres de l'association auront un accès au suivi de la production et de la consommation et d'un accompagnement de l'ALEC du Pays de Rennes pour augmenter le taux d'autoconsommation.

S'agissant d'un projet expérimental concourant au déploiement des réseaux électriques intelligents en Bretagne, il a été labellisé **SMILE- smart grids** et a bénéficié d'une subvention du Conseil Régional sur l'investissement. Pour la Mairie, si le test est concluant, le but est d'étendre ce service à un plus grand nombre d'habitants, en utilisant les panneaux photovoltaïques existants et futurs de la commune. Le tracker photovoltaïque sera inauguré officiellement le vendredi 18 septembre en présence de l'ensemble des partenaires.

[Retour au sommaire](#)

17/09/2020

Une boucle d'autoconsommation collective photovoltaïque à Langouët - Agence API

Energies renouvelables

## Une boucle d'autoconsommation collective photovoltaïque à Langouët

Ille-et-Vilaine | 14/09/20



La production sera assurée par un tracker photovoltaïque ©SDE35

Avec ses 600 habitants, le village de Langouët (35) est la première commune en Bretagne à expérimenter un projet d'autoconsommation collective à partir d'un tracker photovoltaïque. Cette initiative est impulsée par la réglementation autorisant depuis peu les collectivités à produire et distribuer aux habitants de l'énergie renouvelable produite localement. Un projet similaire existe dans le Morbihan, intégrant des activités artisanales en plus des habitants. Il s'agit pour Langouët, qui a signé l'un des premiers contrats de transition écologique en Bretagne d'expérimenter, en milieu rural, la mise en œuvre d'un service public local de l'énergie. La production est assurée par un tracker photovoltaïque installé par Energ'IV, la filiale dédiée aux énergies renouvelables du SDE35. Cette entité porte financièrement le projet et exploitera la centrale solaire pour Langouët sur un contrat de 25 ans. Le projet d'un budget global de 50 000 k€ a été soutenu à hauteur de 20 000 € par le conseil régional.

### LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF

Placé sur un poteau pivotant de 3,5 mètres de haut, le tracker intègre 75 m<sup>2</sup> de panneaux solaires et suivra la courbe du soleil afin de produire chaque année 19 MWh d'électricité renouvelable. 25 % de la production seront destinés aux besoins de la mairie et l'école de Langouët. Dans un premier temps, une dizaine de riverains pourront aussi en bénéficier. Une association - Solai Lann Coat - a été créée pour regrouper les différents acteurs du projet. Si les besoins sont inférieurs à la production, le surplus sera vendu à Enercoop. Enedis gère le comptage et la répartition de l'énergie. Un suivi de la production et la consommation sera assuré par le logiciel développé par Enogrid, startup parisienne qui accompagne le développement de projets d'autoconsommation collective. Les données seront accessibles aux membres de l'association Solai Lann Coat. Si cette première expérimentation est concluante, la commune envisage de l'étendre à un plus grand nombre d'habitants.

- API

[Retour au sommaire](#)

## De l'électricité made in Langouët pour les habitants

Le village accueille le premier traceur photovoltaïque d'Ille-et-Vilaine. Ce panneau solaire mobile permet de produire de l'électricité directement consommée par des habitants, la mairie et l'école.

### L'idée

À Langouët, les initiatives écologiques fleurissent. La petite commune au nord de Rennes produit désormais de l'électricité pour une consommation locale. Au cœur du bourg, le traceur photovoltaïque tourne à plein régime. « **Ce sont des panneaux solaires mobiles qui suivent la course du soleil pour être plus productifs** », commente David Clausse, directeur général du Syndicat départemental d'énergie 35 (SDE).

### Test concluant

Installé sur un mât pivotant, le panneau de 75 m<sup>2</sup> se voit, mais n'est pas non plus énorme. « **Un petit modèle qui permet de répondre aux besoins de neuf maisons, de l'école et de la mairie. Et d'en revendre une partie certains jours.** »

Le projet est le fruit d'une demande de la commune et d'habitants, et du souhait du SDE35 de tester un système d'autoconsommation collective. C'est sa filiale Energ'iv qui a orchestré la technique et le juridique. « **Des initiatives de ce genre, on les compte sur les doigts d'une main en France** », calcule David Clausse.

La réglementation officielle est récente. Il fallait trouver la bonne articulation. Là, c'est Energ'iv qui a financé les 50 000 € d'achat du traceur, implanté gratuitement sur un terrain communal. Un contrat d'exploitation lie producteurs et usagers.

### Même ligne, même prix

Concrètement, les consommateurs reçoivent une facture de la mairie pour l'électricité issue des panneaux solaires et une autre de leur opérateur privé traditionnel, si besoin. Pour l'habitant, ça ne change rien. Son



La Région Bretagne a consacré 20 000 € sur les 50 000 € d'investissement dans ce premier panneau mobile d'Ille-et-Vilaine.

PHOTO : ENERG'IV

électricité arrive par la même ligne, le kilowatt est facturé au même prix.

« **L'intérêt, c'est de produire local, décrypte David Clausse. L'électricité parcourt généralement 300 km, via une ligne à haute tension. Plus la distance est longue, plus il y a déperdition d'énergie.** »

C'est donc autant de gagné pour le porte-monnaie national et en termes

d'impact sur l'environnement. L'arrivée de nouveaux habitants ou d'autres besoins, comme la voiture électrique, poussent la demande. « **Et si on peut éviter de construire d'autres lignes THT...** »

Le prix de l'énergie varie aussi d'une année à l'autre. « **Nous, non, car on sait déjà que notre système sera amorti en vingt ans.** » Tous les

voyants sont donc au vert. Au point que Langouët aimerait bien développer l'idée pour alimenter tous ceux qui le souhaitent dans la commune.

« **Techniquement, on voit que ça marche. Agrandir, dupliquer dans le département c'est jouable, note le spécialiste. Le tout est de trouver les financements.** »

Karin CHERLONEIX.

## Langouët. Le tracker solaire a été inauguré



Autour du président d'energ'iv, filiale du SDE, Didier Nouyou, les invités à l'inauguration du tracker photovoltaïque. Ouest-France

Le *tracker* solaire est une structure motorisée garnie de panneaux solaires qui suit le mouvement du soleil. Elle est censée produire de l'énergie.

Vendredi 11 septembre 2020, en fin de matinée, Laurence Maillart-Méhaignerie, députée de la circonscription, et Didier Nouyou, président d'Énerg'iv, filiale du Syndicat d'énergie départemental, ont coupé le ruban inaugural du *tracker* solaire.

« **Ce projet est le premier projet d'autoconsommation collective de Bretagne mené directement par les habitants** », a précisé le maire, Jean-Luc Dubois.

### Un deuxième projet

Ont assisté à l'inauguration Daniel Cueff, ancien maire, Louis Maurice, président d'OKWind, concepteur, Frédéric Pineau, président de Solai Lann Coat, et Claude Jaouen, président de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

Ce dernier a dévoilé un second projet d'autoconsommation en électricité dans le territoire : « **Il s'agit de la création d'une structure photovoltaïque sur le toit d'une résidence en construction à Melesse à l'horizon 2021-2022.** »

[Retour au sommaire](#)

## Comment mettre en place un circuit local d'énergie renouvelable ? Les clés de la transition énergétique décembre 2020

LE TOUR DE LA QUESTION

### COMMENT METTRE EN PLACE UN CIRCUIT LOCAL D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

Depuis 2017, certaines communes expérimentent l'autoconsommation collective en déployant des boucles locales d'énergie renouvelable. Ce type d'initiative nécessite cependant un accompagnement, d'autant que les projets sont difficiles à monter et à financer.

PAR ARNAUD WYART - DÉCEMBRE 2020



Placé sur un poteau pivotant de 3,5 mètres de haut, le tracker compte 75 m<sup>2</sup> de panneaux solaires permettant de produire 19 MWh par an. ©Énerg'IV.

La loi relative à la transition énergétique, via un décret paru en 2017, permet aux collectivités de produire, mais également de distribuer des énergies renouvelables. Certaines d'entre elles en ont profité pour déployer des boucles locales intégrant à la fois gestionnaires, producteurs et consommateurs. C'est notamment le cas de la commune de Langouët qui a inauguré en septembre dernier l'installation d'un tracker photovoltaïque, conçu localement et installé par Énerg'IV, filiale du syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35). Placé sur un poteau pivotant de 3,5 mètres de haut, le tracker compte 75 m<sup>2</sup> de panneaux solaires permettant de produire 19 MWh par an. Un quart de la production sera directement consommé par la mairie et l'école. Le reste alimentera les habitants participant au projet et le surplus sera vendu au fournisseur d'énergie Enercoop.

#### Des projets complexes à monter

Si les boucles locales offrent aux collectivités la possibilité de créer un service local de l'énergie, leur mise en œuvre demande un accompagnement par des professionnels. La commune de Langouët s'est tournée vers Énerg'IV pour bénéficier d'une

expertise technique, juridique et administrative. « Les collectivités ont souvent la volonté de passer à l'action, avec des citoyens motivés, mais elles ne disposent pas des compétences, notamment pour vendre de l'énergie et se doter de la structure adéquate. Nous avons aidé cette commune à concrétiser son projet initié en 2017, en contribuant au montage de l'investissement, au montage du contrat avec le constructeur, au suivi des travaux, etc., mais également à créer Solai Lann Coat, l'association qui va gérer la facturation, la production et la consommation [la personne morale organisatrice, nécessaire aux projets d'autoconsommation collective, ndlr] », explique David Clause, directeur général des services au SDE35 et auditeur chez Énerg'IV. La nouvelle structure regroupe ainsi la municipalité, Énerg'IV (propriétaire et exploitant de l'installation pour une durée de 25 ans), des habitants et quelques associés, comme l'Agence locale de l'énergie, le SDE35 et Enedis, qui va assurer le comptage de l'énergie et la transmission des données de consommation. L'investissement, lui, s'élève à 50 000 €, dont 40 % subventionnés par la Région, et il sera amorti dans 20 ans.

#### Labellisation et modularité

La commune de Langouët souhaitait également optimiser l'autoconsommation au sein de la boucle. Énerg'IV l'a donc aidée à déployer un réseau électrique intelligent, en partenariat avec l'entreprise Enogrid, ce qui a d'ailleurs permis au projet d'être labellisé SMILE Smart Grid et d'obtenir la subvention de la Région. « Une plateforme en ligne est disponible pour les habitants participants. Chacun peut y suivre sa consommation, locale et externe, ainsi que la production du tracker en temps réel. Le but consiste à ajuster petit à petit les usages afin que ceux-ci coïncident avec les périodes de production. » De son côté, l'énergie locale est proposée à un tarif à la fois compétitif (environ 16 c€/kWh) et stable (avec une augmentation maximum de 1 % par an), mais le modèle économique est encore très fragile en raison des taxes et des contributions liées au passage de l'électricité dans le réseau. C'est la raison pour laquelle la municipalité de Langouët envisage d'élargir l'expérimentation en raccordant d'autres habitants et de nouveaux gisements photovoltaïques. « Cela va permettre au tracker de devenir progressivement rentable. Contrairement aux centrales solaires en injection, il n'existe pas de tarif subventionné pour les boucles locales et cela constitue un obstacle majeur à l'émergence de nouveaux projets. »

[Retour au sommaire](#)

## Acquisition d'une centrale photovoltaïque au sol par Energ'iv : un levier pour dynamiser le territoire **TECSOL 3 décembre 2020**

03 décembre 2020

### Acquisition d'une centrale photovoltaïque au sol par Energ'iv : un levier pour dynamiser le territoire



Dans le cadre de son activité de producteur indépendant local d'électricité photovoltaïque sur le département d'Ille-et-Vilaine, la Société d'Economie Mixte Locale Energ'iv (SEML Energ'iv) a conclu avec la Générale Du Solaire (GDS) un accord en vue de l'acquisition d'un projet photovoltaïque au sol, sur la commune de Guignen. Retour sur un accord gagnant/gagnant en faveur de la transition énergétique des territoires !

Ce projet de centrale photovoltaïque racheté par Energ'iv est installé sur d'anciens sites d'enfouissement de Déchets. Il englobe le développement, la construction clé en main et la mise en service d'une centrale au sol de 4,82 MWC sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Guignen, dont le foncier appartient au SMICTOM des Pays de Vilaine (syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets). Ce projet était initialement porté par la société de projet KER HEOL, filiale de Générale Du Solaire. La vente du projet se matérialise par la cession de KER HEOL au profit d'Energ'iv comprenant le rachat du développement et d'un contrat EPC couvrant l'ensemble des travaux de construction et de mise en service de la centrale. Les travaux ont démarré en septembre 2020, les panneaux solaires sont en cours d'installation et la mise en service de la centrale sera effective en février 2021.

#### Enjeux de l'acquisition par Energ'iv

Energ'iv devient investisseur et producteur d'énergie solaire. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de

la SEML Energ'iv car il lui permettra de :

- disposer, 2 ans et demi après sa création (septembre 2018), d'un outil de production en exploitation (février 2021) de taille conséquente ;
- de renforcer le partenariat avec les communes et intercommunalités des Vallons de Haute Bretagne qui disposent d'un important potentiel en énergies renouvelables (éolien / photovoltaïque / méthanisation) actuellement sous-exploité ;
- de poursuivre de manière accélérée et très opérationnelle sa montée en compétence sur la maîtrise d'ouvrage liée à la construction de centrale photovoltaïque au sol, une montée en compétence nécessaire au vue du portefeuille de projets de plus 17 MWC en cours de développement sur 7 autres sites d'enfouissement de déchets du département.

#### De fortes retombées locales

Le SMICTOM des Pays de Vilaine est très favorable au rachat par la SEML Energ'iv du projet, afin d'en accroître la maîtrise par les acteurs publics locaux et d'en faire un maillon essentiel de l'autonomie énergétique du Pays des Vallons de Vilaine. Energ'iv s'engage à accompagner le projet et son investissement initial pendant une durée de 20 ans. Cet investissement dans la durée est une garantie de pérennité du projet. L'accompagnement passe aussi par un financement participatif qui permettra aux riverains de s'associer au projet et de devenir à leur échelle acteur de la transition énergétique sur leur territoire.

#### La centrale en bref

11 500 panneaux solaires sur un site de 10Ha.

Production de 5,5 GWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 1 200 foyers d'Ille-et-Vilaine.

Lancement d'un financement participatif.

[Retour au sommaire](#)

## Ille-et-Vilaine : Le plus grand parc photovoltaïque pousse sur un ancien site d'enfouissement de déchets 20 minutes 8 décembre 2020

- Une centrale photovoltaïque composée de plus de 11.000 panneaux sera mise en service au printemps à Guignen près de Rennes.
- Elle est installée sur un ancien site d'enfouissement des déchets.
- Dans les prochains mois, sept autres anciennes décharges seront transformées en fermes solaires dans le département.

Des panneaux **photovoltaïques** (<https://www.20minutes.fr/planete/photovoltaïque/>) à perte de vue. A Guignen, on croit beaucoup au potentiel du soleil breton. C'est dans cette petite commune rurale située au sud-ouest de Rennes que la société Générale du Solaire vient de construire la plus grande centrale solaire d'Ille-et-Vilaine. En tout, 11.088 panneaux ont été posés à même le sol sur un vaste terrain de 2,5 hectares.



Plus de 11.000 panneaux solaires ont été installés sur un ancien site d'enfouissements des déchets à Guignen près de Rennes. - Générale du Solaire

D'ici le printemps, le parc sera raccordé au réseau électrique. Il sera alors en capacité de produire 4,8 Mégawatts, soit l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 1.200 foyers **en Ille-et-Vilaine** ([https://www.20minutes.fr/dossier/ille\\_et\\_vilaine](https://www.20minutes.fr/dossier/ille_et_vilaine)). « Cela représentera 6 % de la production photovoltaïque globale du département », précise David Clause, directeur général

[Retour au sommaire](#)

d'Energ'iv. C'est cette société d'économie mixte, composée de collectivités et d'acteurs bancaires, qui exploitera la centrale, dont l'installation a coûté 4,5 millions d'euros.

### **Sept anciennes décharges transformées en centrale solaire**

Outre sa taille, la centrale de Guignen a aussi la particularité d'être construite sur un ancien site d'enfouissement des déchets, fermé en 2002. « C'est un site pollué qui ne peut rien recevoir, le choix a donc été fait de l'utiliser pour de la production d'électricité », souligne Daniel Guillotin, président d'Energ'iv.

« On ne veut pas en mettre sur des terres agricoles ou sur des sites naturels, explique Daniel Guillotin. On cible donc des anciens centres d'enfouissement, des friches industrielles ou des carrières en fin de vie ».

Sept anciennes décharges ont ainsi déjà été identifiées pour accueillir des panneaux solaires dans les prochains mois, **notamment au parc des Gayeulles à Rennes** (<https://www.20minutes.fr/rennes/2366795-20181107-rennes-grande-ferme-photovoltaique-viendra-cacher-ancienne-decharge-ville>) ainsi qu'à Dinard, Tinténiac ou Dol-de-Bretagne. « On va lancer bientôt un appel à manifestation d'intérêt pour trouver des codéveloppeurs sur ces projets », précise Daniel Guillotin.

## Energ'iv acquiert une centrale photovoltaïque au sol

Le producteur indépendant local d'électricité photovoltaïque Energ'iv (SEML Energ'iv) a conclu avec la Générale Du Solaire (GDS) un accord en vue de l'acquisition d'un projet photovoltaïque au sol, sur la commune de Guignen. La mise en service de la centrale de 4,82 MWc est prévue en février 2021.

DÉCEMBRE 8, 2020 GWÉNAËLLE DEBOUTTE

PV À GRANDE ÉCHELLE FRANCE



Les travaux de la centrale de Guignen, qui sera mise en service en février 2021.

Photo : Energ'iv

Share     

Dans le cadre de son activité de producteur indépendant local d'électricité photovoltaïque sur le département d'Ille-et-Vilaine, la Société d'Economie Mixte Locale Energ'iv (SEML Energ'iv) a conclu avec la Générale Du Solaire (GDS) un accord en vue de l'acquisition d'un projet photovoltaïque au sol, sur la commune de Guignen.

Le projet englobe le développement, la construction clé en main et la mise en service d'une centrale au sol de 4,82 MWc sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Guignen, dont le foncier appartient au SMICTOM du Pays de Vilaine (syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets).

Ce projet était initialement porté par la société de projet KER HEOL, filiale de Générale Du Solaire. La vente du projet se matérialise par la cession de la SAS KER HEOL au profit de la SEML Energ'iv comprenant le rachat du développement et d'un contrat EPC couvrant l'ensemble des travaux de construction et de mise en service de la centrale.

Les travaux ont démarré dès septembre : préparation du site, pose des structures de fixation. Les panneaux solaires ont été livrés et sont en cours d'installation. La mise en service effective de la centrale est prévue en février 2021.

[Retour au sommaire](#)

## Liffré-Cormier - Val-d'Ille-Aubigné

### Le nouveau parking produira de l'électricité

**Saint-Aubin-du-Cormier** – La commune s'équipe d'ombrières photovoltaïques. Ces panneaux solaires font office de toiture et vont produire de l'énergie renouvelable.

La Ville est en train d'aménager avec la communauté de communes Liffré-Cormier une aire intermodale. Un mot alambiqué, devenu à la mode dans les collectivités locales pour désigner le lieu où plusieurs transports se connectent.

L'idée est d'encourager les habitants à laisser leur deux ou quatre roues individuels pour prendre les transports en commun.

Il y a donc un grand parking prévu pour les voitures et les vélos. Une partie de ce stationnement va être couverte. Un confort pour les usagers, protégés de la pluie et de la chaleur.

#### L'électricité revendue pour alimenter le réseau public

Mais aussi une bonne initiative pour l'environnement. Car ce sont des panneaux photovoltaïques qui sont actuellement installés sur la charpente métallique. Fixés côte à côte, ils formeront une toiture étanche bien particulière d'environ 500 m<sup>2</sup>.

« On appelle cela des ombrières de parking », détaille Loïc Mahot, chargé du développement de ce type



Les travaux sont en cours autour du parking couvert, sur la nouvelle aire de connexion où voitures, vélos et bus se retrouveront, près de l'autoroute.

PHOTO: ENERGI

de projets à Energ'iv. C'est le premier chantier de ce type qu'il mène en Ille-et-Vilaine. Installé sur du terrain foncier de la communauté de communes, cela ne coûtera rien aux habitants : c'est Energ'iv qui finance (lire ci-dessous). L'électricité produite sera injectée et vendue au réseau

public.

Les techniciens sont actuellement en train de faire le câblage de ces panneaux solaires. Le chantier devrait être fini d'ici la semaine prochaine et s'inscrit dans l'aménagement général de cette aire intermodale.

Il faudra ensuite qu'Enedis raccorde ce dispositif au sien pour que les premiers rayons de soleil, même par temps nuageux, créent de l'énergie.

Karin CHERLONEIX.

### Energ'iv, un partenariat sur les énergies renouvelables

Le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) est l'interlocuteur public du territoire dès qu'il s'agit d'électricité et de gaz. Travaux, terrains, gestion des ressources, il veille au bon fonctionnement.

SDE35 a aussi créé une filiale avec d'autres professionnels, consacrée

aux énergies renouvelables. En Ille-et-Vilaine, moins de 10 % de l'énergie électrique est d'origine renouvelable et le taux est encore plus bas pour le gaz. Ces chiffres ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux fixés face à l'urgence climatique.

Energ'iv est donc là pour stimuler et porter des projets de transition énergétique. En septembre, elle a installé, à Langouët près de Rennes, un des premiers traceurs photovoltaïques mobiles de France.

Les ombrières de Saint-Aubin-du-Cormier devraient se dupliquer sur

d'autres sites du département, comme les aires de covoiturage. Avec l'idée que, plus il y aura de lieux de production locale de ce type, moins on augmentera les énergies fossiles et moins on perdra de fluides transportés sur des kilomètres de fils.

## Près de Rennes. L'entreprise *See You Sun* se développe avec la mobilité électrique



Un exemple d'ombrières, porteuses de panneaux photovoltaïques, installées sur un parking de supermarché. Celles qu'installent See You Sun ont des surfaces plus modestes, mais surtout, elles sont connectées à des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Reservoir Sun

« Objectif 100 000 bornes » de recharge pour les véhicules électriques, c'est l'ambition affichée par le gouvernement d'ici à la fin 2021, en France. On en recense à peine 30 000 aujourd'hui. À Chantepie, près de Rennes (Ille-et-Vilaine), la PME *See You Sun* contribue à relever ce défi avec ses ombrières photovoltaïques installées sur les parkings.

Acheter une voiture électrique, c'est bien. L'État encourage même à le faire, à coups de primes à l'acquisition. [Mais encore faut-il être sûr de pouvoir recharger son véhicule, au hasard de ses trajets.](#) Sans parler de la capacité du réseau à faire face à l'augmentation du parc de véhicules électriques. « **Le parc automobile français pourrait comporter plus d'un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2022** », selon les projections officielles.

Le 12 octobre 2020, les ministres de la Transition écologique et des Transports ont annoncé un plan de déploiement massif de points de recharge accessibles au public, pour porter le réseau actuel à 100 000 bornes d'ici à la fin 2021, contre à peine 30 000 aujourd'hui. On parle ici des bornes développées par les collectivités, mais aussi les entreprises sur leurs parkings (comme Ikea, à Pacé, ou des parkings d'hypermarchés).



François Guérin, cofondateur de See You Sun. Ouest-France

## See You Sun : 6 M€ de chiffre d'affaires cette année

Un enjeu de transition écologique qui donne du grain à moudre à de nouvelles entreprises, qui se positionnent sur ce marché. C'est le cas de [See You Sun](#), créée en 2017 à Chantepie (Ille-et-Vilaine), spécialisée dans la conception et l'installation de bornes de recharge couplées à des ombrières photovoltaïques, aménagées sur des parkings de grandes entreprises, de supermarchés ou encore sur des aires de repos, le long des grands axes.

« Nos bornes sont alimentées par l'énergie solaire des ombrières, et si la luminosité n'est pas suffisante, le réseau ERDF classique prend le relais », explique François Guérin, cofondateur de *See You Sun* avec son frère Alexandre et Kévin Aubry. Trois ans après son lancement, leur petite entreprise compte une dizaine de salariés (informaticiens, ingénieurs, architectes...), et devrait doubler son chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier (de trois à six millions d'euros).

## L'aire de covoiturage de Saint-Aubin-du-Cormier

Aujourd'hui, l'équipe de *See You Sun* conçoit le projet en amont, puis elle installe et pilote à distance des ombrières dans toute la France. « L'assureur MAIF a fait appel à nous pour équiper ses nouvelles toitures lors de la rénovation de ses bâtiments, sur six sites régionaux. Nous avons également installé des ombrières photovoltaïques sur le site de Spie, au Rheu, ou encore le château du Bois-Guy, à Parigné. »

La PME travaille aussi avec les communautés d'agglomération du Mans (Sarthe), de Brest (Finistère), de Bordeaux (Gironde), et bien sûr, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine. « Nous avons d'autres projets au pôle multimodal de Montreuil-sur-Ille, ou encore l'aire de covoiturage de Saint-Aubin-du-Cormier, qui ouvrira prochainement. »

Il faut compter 130 000 € l'installation d'une ombrière (pour quarante places de parking) couplée à une borne de recharge électrique. « L'énergie photovoltaïque permet de réduire la facture d'électricité d'environ 30 % » «,» précise François Guérin. Les temps de charge varient selon les véhicules.

Laurent LE GOFF.

[Retour au sommaire](#)

■ LANRIGAN

# Un parc éolien citoyen en projet à Lanrigan

Mercredi 23 septembre, les habitants de la commune de Lanrigan étaient conviés à une réunion publique pour leur présenter un projet éolien citoyen, actuellement en réflexion, sur la commune.

Cette réunion a été présentée par Antoine Therain, représentant de la SEM (société d'économie mixte) Energ'iv, au côté de Sébastien Delabroise, maire de Lanrigan. Créée par le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35), la SEM Energ'iv est un organisme public qui encourage l'investissement citoyen et favorise l'ancrage des projets. Antoine Therain a présenté un diaporama, ainsi qu'une vidéo, sur le fonctionnement d'une éolienne, les grandes étapes d'un projet éolien et le projet de Lanrigan. Le public a pu poser ses questions.

## Un projet citoyen

Le projet de Lanrigan est la création d'un parc éolien citoyen de trois éoliennes. La démarche consiste à fédérer riverains et collectivités locales afin de financer la création puis la gestion d'un parc d'éoliennes. Le but étant que chacun puisse bénéficier des dividendes produits par



La zone verte sur ce plan définit la zone concernée par le projet éolien ; la zone rouge a été écartée. Antoine Therain et le maire de Lanrigan Sébastien Delabroise ont présenté le projet.



les éoliennes. « Ce projet se veut participatif, collectif et citoyen, où les habitants, les propriétaires et exploitants agricoles sont partie prenante. Ce projet, s'il aboutit, se fera en concertation avec tout le monde », souligne le maire.

## Un système de gouvernance

La commune est favorable au développement d'un projet éolien à condition que celui-ci soit et demeure un projet de territoire respectueux de ses intérêts : un projet respectueux de l'environnement et des éco-

systemés, un projet transparent véritable levier de la transition énergétique locale et ancré localement avec une gouvernance plurielle et un modèle économique vertueux. « La gouvernance sera assurée collectivement par les co-développeurs et toutes les informations

utiles seront communiquées, la richesse créée sera répartie équitablement, un projet non spéculatif et respectueux de l'intérêt général », explique Antoine Therain. Le représentant de la SEM Energ'iv ajoute : « Pour ce faire, il faudra créer une société de projet. L'idéal est de créer un collège composé d'acteurs publics, privés, d'un collectif de citoyens et de la municipalité. » Pour le premier élu de Lanrigan : « Cela va nous permettre d'avoir la main sur le choix du promoteur, la possibilité de travailler avec les entreprises locales... »

## Avancée du projet

Deux zones ont été étudiées, l'une a été rejetée car elle englobait une forêt. Le second périmètre, retenu, est situé le long de la route de la Lande rose. La commune a été sollicitée par six développeurs éoliens. Il y a déjà eu des réunions avec les proprié-

taires, exploitants et élus. Une charte a été établie. Des déclarations d'engagement ont déjà été signées par plusieurs propriétaires et exploitants. Si l'étude de préféabilité est bonne, le projet pourra continuer si les exploitants et propriétaires agricoles signent des promesses de bail avec le développeur qui aura été choisi.

D'autres réunions vont être organisées. Les habitants intéressés par la démarche sont invités à contacter la municipalité. « J'appelle les bonnes volontés à venir dans ce collège pour définir le choix du développeur qui correspondra au mieux à notre charte. Celle-ci peut encore être modifiée. Il n'est pas nécessaire de laisser un développeur tout décider seul. Nous pouvons garder la main sur notre territoire. Aucun propriétaire et exploitant ne sera lésé », explique le maire.

## CENTRE MULTI-ACTIVITÉS DE LIFFRÉ. Une centrale photovoltaïque sur le toit

Lors du dernier conseil, Liffré-Cormier a notamment examiné l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture rénovée du centre multi-activités de Liffré.

### Panneaux photovoltaïques à la piscine.

La piscine communautaire de Liffré va être rénovée et étendue. La procédure de passation des marchés de travaux va être lancée prochainement. La société d'économie mixte locale, Energ'iV, s'est manifestée spontanément auprès de la communauté de communes pour proposer l'installation et l'exploitation en revente totale d'une centrale photovoltaïque sur la toiture rénovée du centre-multi activité.

Pour permettre cette installation, Liffré-Cormier doit autoriser l'occupation du domaine public communautaire, sous la forme d'une convention. Sa délivrance nécessitait de procéder à une publicité préalable. Un avis de publicité a été diffusé sur le site Internet et les réseaux sociaux de L2C et sur la plateforme Mégalis, du 5 mai au 4 juin dernier. Seule Energ'iV a manifesté son intérêt pour ce projet.

La société envisage la création d'une centrale d'environ 200kWc soit approximativement 1000m<sup>2</sup> de toiture couverte par des modules photovoltaïques.



Une esquisse du futur centre multi-activités de Liffré après la rénovation (document société Archicom et cabinet Bourguel & Rouleau).

Elle prendra en charge l'intégralité des prestations permettant l'installation et l'exploitation de cet équipement qui doit permettre une autoconsommation pour le centre multi-activités et de la revente d'électricité.

**Cession de délaissés de l'A84.** Fin 2018, le conseil communautaire avait validé les offres d'achat des entreprises Aquadom et Bdream's, dans le secteur G de la zone de Sévailles à Liffré. Le permis de construire d'Aquadom a été délivré le 31 mars 2020, celui

de Bdream's est en cours d'instruction. Il était aussi prévu de leur céder respectivement une parcelle de 91 de 45 m<sup>2</sup>.

Ces parcelles étant classées dans le domaine privé de la DirOuest, Liffré-Cormier devait en faire préalablement l'acquisition auprès de l'Etat avant de pouvoir les céder auxdites sociétés. Cette acquisition « des délaissés de l'A84 » a été validée en conseil communautaire le 20 janvier dernier au prix de 4,5 €/m<sup>2</sup>. « Les services des Domaines ont inséré dans leur acte de vente une clause d'intéres-

sement applicable jusqu'en 2025, raconte L2C. Ainsi, si Liffré-Cormier cède ces parcelles à un prix supérieur au prix d'achat, elle devra reverser à l'Etat une somme égale à 50% de la plus-value nette (différence entre la valeur de mutation et la valeur d'acquisition) ».

La demande d'exonération de Liffré-Cormier n'a pas abouti. Pour la vente à Aquadom de la parcelle de 91m<sup>2</sup>, L2C devra reverser 1387,75€ au titre de la clause d'intéressement (soit un prix final moyen de vente net au m<sup>2</sup> de 34,55€). Pour la vente à Bdream's de la parcelle de 45m<sup>2</sup>, L2C devra reverser 686,25€ au titre de la clause d'intéressement, soit un prix final moyen de vente net au m<sup>2</sup> de 34,70€.

Le secteur G, d'environ 5000 m<sup>2</sup>, est entièrement situé sur les anciens délaissés de l'A84. La recette prévisionnelle attendue était de 175 000 €. L2C devra donc reverser 76 250 € au titre de la clause d'intéressement. La recette prévisionnelle nette sera donc de 98 750€ au lieu de 175 000€. Soit un prix de vente net au m<sup>2</sup> de 19,75€.

Pacé

## Conseil municipal au Ponant : court et concis



Le conseil municipal s'est réuni mardi 1<sup>er</sup> décembre, au Ponant. | PHOTO : OUEST-FRANCE

### **Vœux du maire**

En premier lieu, Hervé Depouez, le maire, s'est dit désolé d'avoir à annuler, pour cause de Covid, les traditionnels vœux au personnel de la municipalité, et d'avoir probablement à annuler les vœux du maire aux « forces de la commune ».

### **Ouverture dominicale des commerces**

Puis, il a été question de l'ouverture dominicale pour les commerces de détail : pour une bonne cohérence, les maires et les commerçants sont tombés d'accord sur quatre dates à venir : dimanches 10 janvier 2021, 5 décembre, 12 décembre et 19 décembre 2021.

### **Une prime pour les agents**

Une prime spéciale Covid (une enveloppe totale de 8 504 €) va être accordée aux agents municipaux, vu « **la continuité de service organisée par la mairie** », concernant le périscolaire, l'ALSH (accueils de loisirs), la police municipale, l'entretien des locaux, le pôle cadre de vie et les services d'accueil vie citoyenne et vie locale. Trente-huit agents en bénéficieront. Loïc Le Fur s'en est déclaré « **très satisfait** », au nom de l'opposition.

### **Château de la Touche-Milon**

Le compromis de vente a été signé avec la société Histoire et patrimoine Mérimée, le 10 janvier. Dix-sept logements et un parking privé seront créés après réhabilitation des bâtiments (château, orangerie et charreterie). Philippe Rouault, deuxième adjoint, a détaillé les servitudes de passage et de réseaux, entretien des espaces verts, des réseaux d'implantation des candélabres au profit de la commune et des parcelles vendues.

### **Installation de panneaux photovoltaïques**

Le conseil a approuvé une convention d'occupation temporaire de vingt ans avec la SEM Energi'v du Syndicat Départemental Energie (SDE) 35, pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle de pétanque et la nouvelle salle de sport, dont les toitures sont adaptées pour recevoir ces installations.

### **La maison de Maxime reste propriété communale**

Enfin, dans le cadre de la vente de terrains pour la réalisation de la ZAC multisites des Trois-Lieux, la parcelle qui comprend la maison de Maxime est exclue de cette vente et reste une propriété communale.

REDON AGGLOMÉRATION

# Hydrogène : un moyen pour transformer et l'énergie verte électrique

Le projet hydrogène avance. Hier, lundi 23 novembre, les élus de Redon agglomération ont voté hier pour la constitution de la société d'économie mixte H2R qui ouvrira ses portes pour le

financer aux entreprises et aux particuliers comme l'avaient fait Eoliennes en Pays de Vilaine. Les buts ? Garder l'énergie électrique verte produite sur le territoire, développer

un réseau de mobilités décarbonées, soutenir la filière industrielle, en même temps que la formation. Jean-François Mary, président de Redon agglomération répond à nos questions.

Si je comprends bien ce projet basé autour de l'hydrogène dans le Pays de Redon, tout s'appuie dans un premier temps sur la production d'électricité verte via l'éolien ? Redon agglomération a décidé tardivement de rentrer au capital d'Eoliennes en Pays de Vilaine devenue Energies citoyennes en Pays de Redon ? L'objectif premier est de répondre aux enjeux du changement climatique pour lesquels des engagements internationaux ont été pris, notamment dans le cadre des Accords de Paris. Si la participation à ces débats internationaux nous échappe, leur mise en œuvre s'accordera avec les territoires.

Car c'est bien par les territoires que passeront des actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est le sens même du projet H2R qui permet d'accompagner la transition énergétique du territoire en favorisant le déploiement de nouveaux usages de mobilités décarbonées et en favorisant le stockage et la consommation locale d'énergie.

Le déploiement du projet H2R vient donc confirmer l'engagement de Redon agglomération dans la transition énergétique qui s'est déjà concrètement traduit par des prises de participations en capitaux des sociétés de production éolienne, par des actions relatives à la rénovation énergétique dans l'habitat, au conseil aux particuliers et collectivités sur les économies d'énergie.

La question n'est pas tant de savoir si nous sommes en retard, mais de savoir si nous sommes à l'heure. Il semble qu'avec H2R, nous soyons particulièrement à l'heure dans une horloge climatique qui ne cesse d'accélérer. Nos regards doivent se porter sur demain et dans une dynamique concertée et partagée avec les différentes parties prenantes du territoire. Eoliennes en Pays de Vilaine est un de ces partenaires privilégiés que nous avons la chance d'avoir sur le territoire et avec lequel nous échangeons régulièrement à propos du projet.

Pouvez-vous nous expliquer la gouvernance d'un tel projet ? Où se situe Redon agglomération ? Quel sera son rôle ? Faciliter la mise en place de ce projet industriel ? On retrouve avec ce projet l'histoire industrielle redonnaise assise sur la production de véhicules. Un schéma basé tout de même sur les fils ténus d'allénations multiples (électrolyseur, pile à combustible, unité de production des vé-

hicules, ...) ? L'originalité du projet repose certes sur des choix technologiques à la pointe (hydrogène, véhicules hybrides hydrogène-solaire, ...) mais surtout sur la gouvernance associée qui se caractérise par la coopération de collectivités publiques, d'entreprises (intéressées directement par la production d'hydrogène ou pas) et de citoyens.

Ce montage est gage de réussite et de pérennité du projet et de l'accompagnement des transitions environnementales. Redon agglomération en est le promoteur/animateur aux côtés des deux sociétés d'économie mixte d'énergie : Energ'IV (Ille-et-Vilaine) et 56Energies (Morbihan).

La réussite du projet H2R peut effectivement s'appuyer sur la culture industrielle de notre territoire. C'est pour cette

raison que le projet a été intégré dès le départ comme un pilier de la stratégie "Territoire d'industrie" pour lequel Redon agglomération a été labellisé sous l'axe "développement des industries de la transition" et qui sera repris également dans notre contrat de transition écologique en cours d'écriture avec l'Etat.

Nous avons récemment pu échanger avec Nathalie Appéré, présidente de Rennes métropole, et avons retenu l'opportunité de travailler ensemble sur cette "route de l'automobile" qui nous lie à la métropole rennaise depuis les années 1980. Demain, l'axe Redon-Rennes peut devenir un leader des mobilités décarbonées qui prendra corps, au-delà de l'usine de production/distribution d'hydrogène, par des implantations industrielles locales (assemblage

de véhicules, composants de système hydrogène, ...) et par le déploiement de formations d'excellence de bac à bac+5.

Le projet s'appuie ensuite sur trois piliers : l'électrolyseur (la production d'hydrogène), puis son stockage et enfin la distribution de l'énergie produite. Pour ce faire, Redon agglomération doit créer cette société H2R qui permettra de porter le projet de l'entreprise H2X ? Le projet sera effectivement porté par une société par actions simplifiées dont la gouvernance s'appuiera sur le triptyque collectivités publiques - entreprises - citoyens.

Ce projet entre dans le cadre du contrat de transition écologique. Redon agglomération prendra donc à sa charge l'accompagnement technique, fi-

nancier, administratif en mettant sur la table une enveloppe de presque 6 millions d'euros sur plusieurs années ? Ce projet est une action phare du contrat de transition écologique (CTE) en tant qu'il contribue à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et à repenser nos mobilités sur le territoire. Avec un budget d'investissement de 5,8 millions d'euros sur 10 ans, il sera porté par une société d'exploitation spécifique au capital de laquelle Redon agglomération sera un actionnaire majeur.

Redon agglomération portera en outre, en maîtrise d'ouvrage propre, le remplacement de bennes à ordures ménagères diesel par des bennes hydrogène pour près de 2 millions d'euros.

Ces investissements, hors les subventions que nous solliciterons dans le cadre du plan na-

tional hydrogène (7,2 milliards d'euros) et des feuilles de route hydrogène régionales (Bretagne, Pays de la Loire), témoignent de notre forte volonté de réussir la transition énergétique locale. Ce n'est plus une option, mais une obligation vis-à-vis des générations futures.

Ce projet vise la production de véhicules solaires à hydrogène. Est-ce bien la société bordelaise Gazelle Tech News qui la produira, via la vente de petites unités de production de véhicules ? Non, c'est la société H2X-Ecosystems qui, associée à la start-up bordelaise Gazelle Tech qui produit un châssis ultraléger en fibres composites, assemblera des véhicules hybrides hydrogène-solaire sur le territoire. Ces véhicules seront proposés en flottes d'autopartage à destination des particuliers, entreprises ou collectivités afin d'en optimiser l'usage. Ces véhicules, du fait de leur très faible poids, ont une autonomie entre 500 et 600 km avec 1 kg d'hydrogène (les véhicules Toyota ou Hyundai actuellement commercialisés ont besoin de 6 fois plus d'hydrogène pour parcourir la même distance).

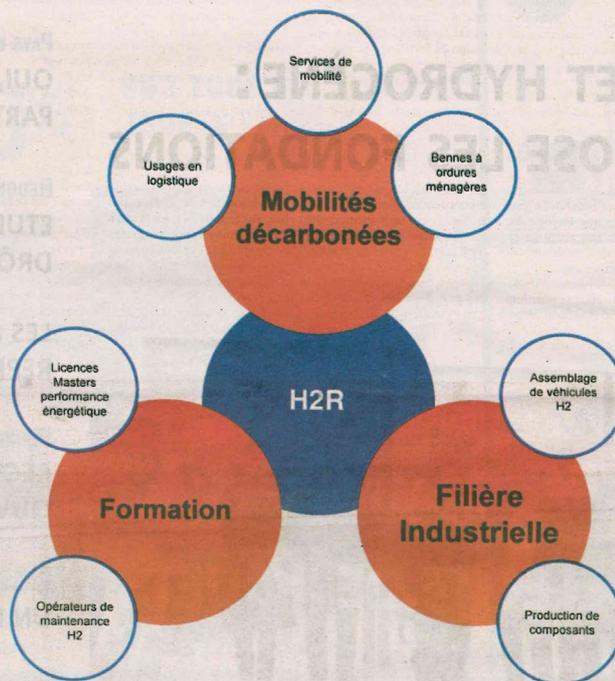
Elle sera logée dans une partie de l'ancienne usine Faurecia. Quand pourrait-elle s'installer ? Redon agglomération a effectivement investi fortement dans la réindustrialisation de l'ancien site Faurecia-Siebert, rue de Briangaud à Redon, avec la livraison de quatre ateliers industriels. Nous envisageons une installation fin 2020 avec la participation du fonds de revitalisation Faurecia.

La société Eco Solar Breizh, spécialisée dans l'énergie solaire liée aux voitures, prendra bien en charge la production des moteurs électriques ? Non pas tout à fait ! Le modèle de véhicule développé par H2X-Ecosystems s'appuie sur les recherches et prototypes développés par l'association Eco Solar Breizh (véhicules de compétition 100% solaire). Un de ses membres actifs assure désormais la direction technique de la société H2X-Ecosystems.

Le projet évoque la production de véhicules, de deux ou quatre places ? Le véhicule hybride H2-EOL est un petit véhicule de quatre places.

Une voiture de ce type coûte à l'acheteur autour de 40 000 euros. Suite de l'interview page suivante.

## SYNTHESE DE L'ECOSYSTEME



# consommer sur place produite

grâce à des aides de près 20 000 euros. Comment souhaitez-vous développer ces voitures sur le territoire ? L'autopartage ? Les premières étapes du déploiement s'appuient sur des véhicules en autopartage ouverts aux habitants, aux entreprises ou encore aux collectivités pour optimiser l'usage des véhicules.

Le projet pourrait créer de la valeur ajoutée sur le territoire autour de pile à combustible. Aujourd'hui, elle fonctionne avec du platine : le Campus, Marcel-Callo pourraient-ils entrer dans la marche en recherche et développement ? Ce projet créera de la valeur ajoutée ! En premier lieu environnementale avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également économique avec le déploiement d'un écosystème industriel.

Tout cela ne sera possible que si le tissu de formation français s'adapte également à cette transformation. Depuis 2012, Redon agglomération a fortement investi dans le tissu de formation, formation supérieure et dans l'innovation en créant en particulier le Groupement d'intérêt public (GIP) Campus ESPRIT Industries. Ce sont près de 1 000 jeunes qui étudient chaque

année sur des formations d'excellence aujourd'hui à Redon.

Un dossier de campus de métiers et qualifications d'excellence est actuellement en cours de labellisation au niveau national et intègre, en partenariat étroit avec les lycées (notamment Marcel-Callo), le déploiement d'un centre d'excellence sur l'hydrogène comprenant des formations et une plateforme technologique dédiée. La qualité du tissu de formation et d'innovation redonnais est une opportunité à saisir. Notre territoire peut également être un leader des formations sur les énergies et mobilités de demain.

Des entreprises comme Bic ou encore Bolloré sont aussi intéressées ? Des discussions sont en cours avec des entreprises locales, depuis la petite et moyenne entreprise jusqu'à la multinationale. Au-delà des entreprises spécialisées sur l'hydrogène, un de nos enjeux est d'identifier les entreprises du territoire qui disposent de compétences nécessaires à la chaîne de valeur de l'hydrogène et de les accompagner pour se positionner sur ces marchés émergents.

Par la suite, des bus, des vé-

hicules de ramassage des ordures pourraient voir le jour ? Le déploiement de la production d'hydrogène (offre) se fera simultanément avec les usages (la demande) dont l'usage de bennes à ordures ménagères ou l'expérimentation sur des autocars scolaires en particulier. Cela permet d'asseoir rapidement le modèle économique de la société d'exploitation.

Outre le développement d'une nouvelle filière industrielle, les considérations écologiques, c'est aussi un projet qui offre une image au territoire ? L'enjeu et l'objectif premier restent de réussir la transition énergétique vers une économie décarbonée. Au regard des enjeux, Redon agglomération apparaît positivement sur la scène régionale et nationale. Je ne doute pas que cela concoure à valoriser notre territoire où il fait bon vivre et mieux encore demain. Notre attractivité en bénéficiera sans aucun doute tant il est vrai que la crise sanitaire actuelle a fait ressortir des attentes fortes de nos concitoyens, et singulièrement ceux des grandes villes et des territoires plus denses. Réjouissons-nous.

Propos recueillis par Yvonnie Siné

## « Pas très simple à comprendre »

La présentation de ce projet a fait naître quelques interrogations. Hubert du Plessis, maire d'Avessac, est intervenu le premier : « J'ai beaucoup de mal à comprendre le schéma d'organisation de ce projet, même si je ressens intuitivement qu'on est devant quelque chose d'extraordinaire qui répondra certainement à beaucoup de problèmes en rapport avec l'énergie ou l'environnement. » Pour tout dire, j'ai besoin de clarifications. Les sourires qu'affichent d'autres élus dans l'assemblée, prouvent à l'évidence qu'il n'est pas le seul dans cette situation. Il pointe du doigt le manque d'informations précises à destination de « tous les élus communautaires, une présentation précise ayant été faite aux seuls membres du bureau exécutif ». En effet, pour voter, mieux avoir toutes les cartes en main...

Le président de Redon agglomération, Jean-François Mary a apporté une précision : « Aujourd'hui, il ne m'est pas possible de présenter le plan d'affaires, pour des raisons de prudence, je ne vais pas dire de confidentialité, sur le sujet. » Au fur et à mesure, nous apporterons des compléments sur des aspects techniques par exemple. Prudence est mère de sûreté. Tandis que prudence et confidentialité font bon ménage, à cet état d'avancement du projet, semble-t-il.

Loïc Lharidon, élu redonnais de la minorité, a ajouté quelques éléments sur la baisse de la consommation d'énergie, interrogeant le couple production-consommation d'énergie. Dans les missions de la société H2R, « je pense qu'il serait bien d'ajouter une mention plus politique, à savoir la rénovation des pratiques de mobilité sur le territoire, par exemple un changement socio-culturel conduisant à une baisse de consommation des énergies ». « Ce projet est une alternative aux produits pétroliers. On fait propre, mais on continue à ne rien changer sur notre modèle d'utilisation des transports et sur notre modèle de consommation énergétique. »

Par ailleurs, cette société ouvrira son capital aux citoyens, un peu comme l'avait fait Eoliennes en Pays de Vilaine, à l'exception près « que les éoliennes fonctionnaient déjà. Là, nous sommes sur un modèle de recherche et de développement industriel », analyse l'élu. « Je me demande quels sont les risques associés à ce projet, et est-ce que Redon agglomération ne doit pas dès à présent, esquisser des durées et des montants d'investissements maximums sur ce projet. » C'est la question du bornage des aides publiques apportées au soutien de l'économie. Le droit de retour, si... comme on peut le voir parfois, des entreprises aidées partent. A la question de l'accompagne-

ment des changements de comportement, Jean-François Mary répond que « nous pourrions le faire, les choses pourront évoluer, mais ce n'est pas prévu avec les deux syndicats d'énergie présents dans la société pour l'instant ». A propos des risques, « ce type de projet fleurit un peu partout en France », ce qui lui fait dire, « que la validation industrielle des dispositifs est faite ». Et il ajoute que « le modèle économique de démarrage d'une nouvelle énergie nécessite des financements publics significatifs car au départ, il y aura peu de consommateurs et un nombre d'utilisateurs limité ».

Françoise Boussekey a apporté son analyse, soulignant les répercussions sur les « transports en commun sur lesquels nous travaillons aussi, sur le transport des déchets ménagers, la vente au particulier n'étant pas encore à l'ordre du jour ». Par ailleurs, défendant cette idée d'investir, elle a soutenu la culture « du risque partagé, ici avec les entreprises ». « Il faut toujours partir, sinon, on n'arrive nulle part ! » Soucieuse de se faire comprendre par image ce lundi soir, elle en a utilisé une autre : « Passer six doigts dans un gant : c'est impossible ! » Car en voulant toujours mettre des contraintes supplémentaires, « on tue les projets dans l'œuf. Il faut laisser le projet avancer, et ne pas ajouter des contraintes ! »

Yvonnie Siné

## Redon La filière hydrogène, un risque financier assumé Ouest-France 25 novembre 2020

### La filière hydrogène, un risque financier assumé

« J'ai beaucoup de mal à comprendre le schéma. Je ressens intuitivement qu'on est là devant quelque chose d'extraordinaire, qui répondra sûrement à beaucoup de problèmes, mais j'ai besoin de clarifier les choses. Je manque des informations qu'ont eues les membres du bureau exécutif. »

À l'issue de la présentation de la phase opérationnelle de la filière hydrogène en conseil communautaire, Hubert Du Plessis, maire d'Avessac, a-t-il résumé le sentiment de ses collègues face aux schémas du montage financier ? En tout cas, le débat n'a pas été nourri, sur un enjeu pourtant important.

#### Une simple alternative au pétrole ?

C'est Loïc Lharidon qui se montrera plus dubitatif sur un point : la philosophie du projet. « Vous avez indiqué que si on produit, il faut consommer. Dans l'objet de la société, je pense qu'il serait bon de rajouter une dimension plus politique, la rénovation des pratiques des mobilités

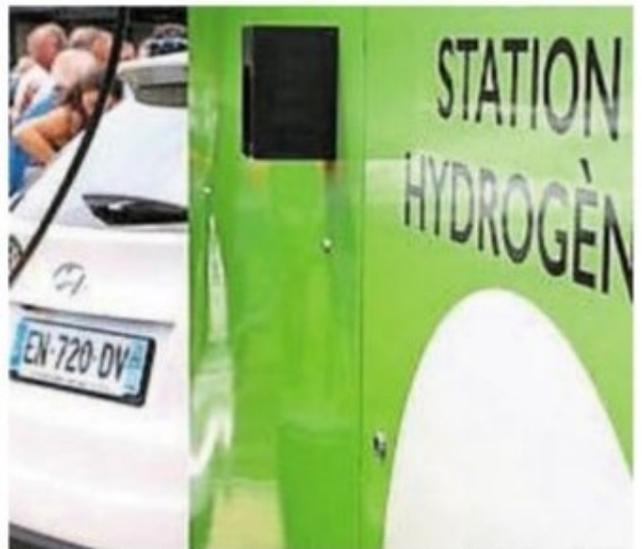
dans le territoire conduisant à une baisse de consommation énergétique. »

Le conseiller municipal de Redon craint que le projet ne soit « qu'une alternative simple au modèle pétrolier sans cette dimension politique ». Il s'interroge aussi sur les risques associés et sur l'opportunité de mettre des limites financières, et dans la durée au projet.

#### « Partir gagnant »

« Je comprends vos remarques et l'objectif de revoir nos façons de faire. Mais c'est plus facile de dire : je vais me passer de ma voiture parce que j'habite et je travaille en ville, et les ruraux qui doivent se déplacer en voiture pour aller au travail, estime Françoise Boussekey, vice-présidente à l'économie. À toujours mettre des contraintes supplémentaires, on finit par tuer le projet. C'est bien aussi que les élus appréhendent le risque, mais il faut toujours partir gagnant, sinon on n'arrive nulle part. »

A. S.



Un court débat a suivi la présentation de la nouvelle société H2R au conseil d'agglomération. Peu nourri, il a toutefois tourné autour de deux thématiques : la décroissance et le risque économique. (Photo: Ouest-France)

[Retour au sommaire](#)

